

# CONSEIL MUNICIPAL n°22 du 26 janvier 2017

## Résumé condensé

Après chaque conseil municipal, son compte-rendu est également diffusé sur le site internet de la commune.

Adresse: [florimont.fr](http://florimont.fr) ou [90046.campagnol.fr](http://90046.campagnol.fr).

### 1. Compte-rendu affaires scolaires et périscolaire

Pour raison d'effectifs trop faibles, notre école risque une fermeture de classe. Après une réunion préparatoire avec les enseignantes, C. Ménigot, D. Fréry, R. Scherrer, et JD. Brengarth ont rencontré l'Inspecteur Académique de Belfort, M. Krantz, le mercredi 25 janvier. Pour défendre notre RPI, ils ont développé les arguments suivants :



projet potentiel par la CCST d'une nouvelle école commune intercommunale Courcelles + Florimont + Courtelevant + Réchésy ? + Faverois ?. Terrains possibles sur Florimont ou Courtelevant. / Mise en place d'un service périscolaire à la rentrée 2017 à Florimont, sous la direction de M. Richard Coston. Budget prévisionnel en place. Locaux disponibles. Entretien DDCSPP+CAF programmé / Gros départ d'élèves vers le CM2 cette année (11 élèves), mais petit départ l'an prochain (6 élèves) / Trop nombreuses dérogations actuellement par manque de périscolaire : autant d'élèves qui reviendront gonfler nos effectifs / Sommes en zone rurale doublée d'une identité de zone frontalière. Indicateurs CSP (catégories socio-professionnelles) plutôt défavorables / Si fermeture il y avait cela poserait un sérieux problème de répartition des élèves sur les 2 écoles pour raison d'effectifs déséquilibrés et d'équipements non adéquats (WC pour les petits ...)

En fin de réunion, M. Krantz nous fait comprendre que dans ces conditions, il consent à **ne pas fermer de classe pour l'année scolaire prochaine**, malgré le nombre d'élèves par classe inférieur à la moyenne départementale. Nous lui en sommes très reconnaissants, car une fermeture aurait été particulièrement malvenue, alors que dans le même temps nos trois municipalités mettent en place une dynamique pour développer notre RPI.

### 2. Situation de l'association « Mont Fleuri » et positionnement de la municipalité

M. G.Saunier, actuel président de l'association assiste au conseil. Il a annoncé sa future démission il y a quelques temps déjà, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> mai 2017. M. Scherrer lui a répondu dans une lettre où il salue le courage de M. Saunier, aussi bien dans son animation de l'association les 3 années passées que dans les difficultés actuelles dans sa vie privée. L'association arrive à bout de souffle dans sa forme actuelle. Faudra-t-il trouver un autre modèle de fonctionnement ? Elargir aux 3 villages ou créer un comité de fêtes qui collaborerait avec d'autres associations déjà existantes comme la pêche et la chasse ? A suivre.

### 3. Propriété « ruine » Humbert, à côté de la mairie.

L'acquisition prévue par la mairie s'est concrétisée par une vente signée en mairie le mardi 20 décembre 2017. A moyen terme, les restes du bâti existant seront démolis et le terrain sera aménagé par la commune. Destination à définir. Espace vert, aire de jeux ... ? A suivre.

### 4. Projets 2017

Sécurisation de la tour ronde – Aménagement de la circulation rue de Faverois – Mise aux normes et rafraichissement de la salle communale – Aménagement des espaces autour de l'église, de l'atelier, de la ruine Humbert – Mise aux normes de l'atelier municipal - Organisation de parkings aux alentours de la salle – Mise aux normes « Accès personnes handicapées » des bâtiments publics: une partie du programme - Mise en place d'un service périscolaire pour la rentrée de septembre 2017 – Achèvement de la station de traitement des eaux usées - Aide aux habitants – sous forme de commande groupée par exemple - pour organiser les raccordements individuels au réseau d'assainissement collectif – Réalisation par la CCST d'une annexe de la déchetterie de Fesches .

### 5. Groupement d'achat d'énergie proposé par le SIAGEP

La commune opte pour l'adhésion à ce groupement, ce qui devrait lui permettre de faire des économies sur la consommation électrique pour l'éclairage public. Coût de l'adhésion : 42 € pour 2 ans.

### 6. Demande de subvention :

Accord d'une subvention de 100 € à la « Chorale de la vallée de l'Ecrevisse pour le souvenir patriotique », en reconnaissance de sa participation régulière à nos cérémonies de commémoration.

## **7. Renouvellement des contrats des employés communaux**

Le contrat de M. J-Luc Arnaud s'arrête fin février. Nous ferons appel à lui occasionnellement, lorsqu'un travail exceptionnel entrepris par M. Babé nécessitera un appel à ses compétences. Le contrat de M. Maxime Schafter est prolongé de 6 mois et passe à plein temps. Rappelons que M. Babé est en mi-temps thérapeutique.

## **8. Adhésion de la commune à un service de médecine professionnelle et préventive**

Un courrier du centre de gestion (des communes) de Belfort nous invite à adhérer au Service de Santé du Travail. Récemment, lorsque nos employés ont eu besoin de recourir à la médecine du travail ce fut la croix et la bannière pour trouver un médecin. Le conseil opte pour une adhésion à ce service. Coût annuel : 110 € par agent.

## **Questions diverses**



### ➤ **Repas des anciens :**

le traditionnel repas annuel a eu lieu le 22 janvier à la salle de Florimont. Le saumon à l'oseille et le civet de marcassin ont contribué à l'ambiance sympathique. L'organisation a été prise en charge par les élus de Courcelles, Courtelevant et Florimont. Un grand MERCI à tous les bénévoles et tout particulièrement à nos décoratrices et à nos cuisiniers qui ont fait au mieux pour gâter les quelques 140 convives. Animation musicale par Dominique Dubail, un vrai pro.

### ➤ **Modification du contrat type pour la location de la salle**

Un paragraphe a été ajouté pour améliorer l'organisation lorsque la salle est occupée par un nombre important de convives. La

commune va dédier des espaces de stationnement des véhicules pour ces situations occasionnelles. Le locataire devra désigner un responsable pour s'occuper de l'arrivée et du départ des véhicules.

### ➤ **Formation des élus**

Un document a été joint à la convocation, proposant le programme 2017. Tous les membres du conseil peuvent s'inscrire.

### ➤ **Suite à donner à la réunion en comité réduit sur les travaux pour la salle**

Réunion préparatoire tenue le 18/1/2017 par P.Menotti, S.Philippe, C.Moroze, A.Jobin, R.Scherrer, JD ; Brengarth. A prévoir : Résistance lave-vaisselle à changer / Peinture extérieure aux beaux jours. Pour l'intérieur, on attendra la fin des travaux électriques / Prévoir l'achat d'un nouveau tire-bouchon mural / Prévoir de rangement des cagibis entre petite salle et bar. La place récupérée servira peut-être en partie pour le péri-scolaire / réfrigérateur à changer / Pas d'intervention prévue pour l'instant sur le chauffage / Devis électrique actuel de 5700 €. Si M. Babé intervient il peut descendre à 3400 € / Le péri-scolaire se tiendrait dans la petite salle. Les aménagements se limiteraient pour 2017/18 au minimum pour répondre aux exigences de la CAF – DDCSPP. Nous aviserons après la visite sur place.

### ➤ **Derniers chiffres de recensement de la population :**

Le document reçu à la mairie de la part de l'INSEE indique les chiffres suivants pour la population de Florimont : En 2012 : 448 habitants. En 2014 : 462 habitants.

### ➤ **Animations « Jeux » à la salle communale :**

A partir du 1/2/2017, M. Menotti propose aux personnes intéressées de se retrouver à la salle de 14h à 17h pour un moment de convivialité autour de jeux de société : cartes, scrabble ... Le conseil trouve que c'est une très bonne idée. Bienvenue à tous et merci à M. Menotti.

### ➤ **INFO : Projet lancé par la CCST pour la construction d'une « maison du terroir »**

Projet validé le 3 nov 2016. L'objectif est de promouvoir les circuits courts issus de l'agriculture ou de l'artisanat local. Sera mis en place un point de vente structuré permettant une mutualisation de l'offre pour les producteurs locaux ou régionaux.

### ➤ **INFO : OPAH**

Notre communauté de communes - la CCST- missionne un cabinet dans le cadre d'une OPAH - opération programmée d'amélioration de l'habitat. Mme Linossier, notre secrétaire, a rempli un dossier à ce sujet. Il s'agit d'une action en direction de l'habitat ancien.